



Maire	D.G.

## PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

Une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité d'Ogden tenue le 16 décembre 2024 à 19 heures à l'hôtel de ville situé au 70 chemin Ogden à Ogden et à laquelle ont pris part :

Messieurs les conseillers Michael Sudlow, Michel Lesage, Gilbert Boileau, Eric Fafard et madame la conseillère Claudette Dupras

**ABSENT** : Monsieur le conseiller William Scott

**FORMANT QUORUM** sous la présidence du maire David Lépine. Madame Vickie Comeau, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire David Lépine déclare la séance ouverte. Il est 19 heures.

### 2. Confirmation de la convocation

Les membres confirment la réception de l'avis de convocation tel que prévu au Code Municipal du Québec.

### 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**2024-12-223** Il est proposé par monsieur Gilbert Boileau  
appuyé par monsieur Michel Lesage  
et résolu à l'unanimité

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. Ouverture de la séance
2. Confirmation de la convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du budget triennal
5. Adoption du budget 2025
6. Période de questions
7. Levée de la séance

**ADOPTÉE**

### 4. ADOPTION DU BUDGET TRIENNAL

**CONSIDÉRANT QUE** le programme triennal d'immobilisations pour les années 2025-2026-2027 est établi à 428,618.00\$ pour 2025, à 442,174.00\$ pour 2026 et à 375,284.00\$ pour 2027;

**2024-12-224** Il est proposé par monsieur Michael Sudlow  
appuyé par madame Claudette Dupras  
et résolu à l'unanimité

**QUE** le conseil adopte le programme triennal d'immobilisations de 428,618.00\$ pour 2025, à 442,174.00\$ pour 2026 et à 375,284.00\$ pour 2027.

**ADOPTÉE**



Maire	D.G.

## PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

### 5. ADOPTION DU BUDGET 2025

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité adopte un budget équilibré pour l'année 2025 de 2,289,717\$;

**CONSIDÉRANT QUE** les revenus et les dépenses sont établis tel que suivant :

#### BUDGET 2025 - ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

##### Revenus

Taxe foncière	1,250,597\$
Taxe immeubles non-résidentiels	14,463\$
Taxe immeubles industriels	35,571\$
Taxe no. 2024-03	49,113\$
Taxe déchets	80,860\$
Compensation tenant lieu de taxes	786\$
Transferts	613,122\$
Services rendus	29,030\$
Autres revenus	216,175\$
	<b>2,289,717\$</b>

##### Charges

Administration générale	542,405\$
Sécurité publique	406,843\$
Voirie	891,331\$
Environnement et hygiène du milieu	108,780\$
Aménagement, urbanisme et développement	97,687\$
Loisirs et culture	71,107\$
Frais de financement	22,647\$
	<b>2,140,800\$</b>

<b>Excédent (déficit) avant conciliation à des fins fiscales</b>	<b>148,917\$</b>
--	------------------

##### Conciliation à des fins fiscales

Remboursement dette à long terme	-26,666\$
Activités d'investissement	-295,172\$
Réserve financières et fonds réservés	13,085\$
Remboursement au fonds de roulement	-21,332\$
Païement par fonds de roulement	97,064\$
Surplus accumulé affecté	84,104\$
	<b>-148,917\$</b>

<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) NET</b>	<b>0\$</b>
-------------------------------	------------

**CONSIDÉRANT QUE** le taux de la taxe foncière à taux variés est établi à 0,2836\$ par 100\$ pour la taxe foncière générale de base, à 0,9075\$ par 100\$ pour la taxe foncière non-résidentielle, à 0,9075\$ par 100\$ pour la taxe foncière industrielle et à 0,2836\$ par 100\$ pour la taxe foncière générale de base - agricole et que le montant de la taxe des matières résiduelles est établi à 130.00\$ par unité de logement;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion pour l'adoption du Règlement intitulé « Règlement n° 2025.01 concernant le taux de taxation, les tarifs et les conditions de perception pour l'exercice financier 2025 » a été donné et le projet de règlement a été déposé à la dernière séance extraordinaire du conseil;



OGDEN

Maire	D.G.

## PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

**CONSIDÉRANT QUE** le Règlement n° 2025.01 concernant le taux de taxation, les tarifs et les conditions de perception pour l'exercice financier 2025 sera présenté pour adoption à la prochaine séance ordinaire du conseil en janvier 2025;

**2024-12-225** Il est proposé par monsieur Gilbert Boileau  
appuyé par madame Claudette Dupras  
et résolu à l'unanimité

**QUE** le conseil adopte le budget 2025 au montant de 2,289,717\$.

**ADOPTÉE**

### 6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il y avait une (1) personne présente dans la salle. Mme Lise Rousseau a demandé des questions concernant le nouveau camion mentionné dans le plan triennal, des détails sur le budget des loisirs et culture et concernant le compost. Toutes ses questions ont été répondues.

### 7. LEVÉE DE LA SÉANCE

**2024-12-226** Le conseiller madame Claudette Dupras propose la levée de la séance, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités. Il est 19 heures 5 minutes.

\_\_\_\_\_  
David Lépine  
Maire

\_\_\_\_\_  
Vickie Comeau  
Directrice générale et greffière-trésorière

*Je, David Lépine, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.*